

Communiqué n° 28 du 18 septembre 2019

VITICULTURE

DROSOPHILA SUZUKII

La pression de *Drosophila suzukii* s'intensifie dans le Haut-Valais et sur les vignobles de la rive gauche du Rhône. Le 12 septembre 2019, 64 échantillons de raisins prélevés dans tout le canton en collaboration avec Vitival ont été contrôlés par l'Office de la viticulture. Il s'agissait principalement de cépages rouges ayant déjà connu par le passé des dégâts de pique acétique, de *Drosophila suzukii* ou d'autres insectes. Une partie de ces prélèvements est issue de zones considérées « à risque » (humidité, proximité de vergers, zone ombragée, antécédents, ...). Le suivi a porté sur 17 Pinot noir, 13 Gamay, 8 Gamaret, 9 Garanoir, 6 Dunkelfelder, 3 Syrah, 2 Diolinoir, 1 Humagne rouge, 1 Cornalin, 1 Galotta, 1 Eyholzer roter, 1 Mara et 1 Dakapo.

Résultat des contrôles

Le contrôle de 64 parcelles du 12 septembre 2019 donne les résultats suivants :

- 16 échantillons ont atteint le seuil de tolérance (au moins 4 % de baies avec ponte) : 5 Dunkelfelder à Salgesch, Grône, Saillon et Saxon; 5 Gamay à Zeneggen, Fully, Martigny et Vouvry; 2 Pinot Noir à Saxon et Charrat; 2 Garanoir à Riddes et Fully; 1 Eyholzer roter à Eyholz et 1 Gamaret à Saxon.
- 9 échantillons avec une seule ponte : 4 Pinot Noir à Salgesch, Charrat et Martigny; 1 Dakapo à Leuk; 1 Dunkelfelder à Salgesch; 1 Gamay à Fully; 1 Garanoir à Savièse et 1 Syrah à Leytron.
- **Plus du 60 % des échantillons contrôlés ne présentaient aucune ponte (39/64) !**

Dans la plupart des parcelles atteintes, on observe des attaques de guêpes, d'oiseaux ou d'autres blessures aux baies (pourriture). Les parcelles situées à proximité des vergers dont la récolte n'a pas été totalement évacuée ou broyée peuvent subir des attaques de *Drosophila suzukii*, ceci malgré un bon état sanitaire et le respect des mesures prophylactiques.

Les parcelles précédemment attaquées ayant reçu une application de kaolin (Surround) après mise en œuvre des mesures prophylactiques (notamment par élimination des baies atteintes de pourriture ou blessées) ont obtenu une réduction du nombre de pontes.

Dans ce contexte, nous vous conseillons de contrôler régulièrement vos parcelles sensibles. En cas de nécessité avérée sur celles-ci, un traitement au Surround dans la zone des grappes peut être réalisé si la maturité ne permet pas une récolte anticipée. Nous vous recommandons cependant de contacter préalablement votre acheteur de vendange pour vous assurer de son consentement en cas de décision de traitement.

Les résultats du prochain contrôle élargi échantillonné avec l'aide de Vitival seront publiés en priorité sur l'application mobile AgriVS dès vendredi soir, puis paraîtront comme à l'accoutumée dans le prochain communiqué phytosanitaire.

MATURATION DES PRINCIPAUX CEPAGES

- Evolution hebdomadaire de la teneur en sucre naturel en °Oechsle (°Oe), du taux d'acidité totale (g/l) et du poids moyen du grain de raisin (g).



- Moyennes des résultats d'analyses d'échantillons de 2019 selon une distribution régionale représentative et pour des rendements au mètre carré correspondant à ceux de la première catégorie de l'Ordonnance sur la vigne et le vin du 17 mars 2004.

2019

	CHASSELAS			GAMAY			PINOT NOIR			SYLVANER/RHIN		
Date	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g
03/09	63.5	7.9	2.77	72.8	12.3	1.85	76.7	11.2	1.51	75.7	10.5	1.84
10/09	67.9	7.2	2.88	79	11.8	1.88	83.4	9.9	1.56	84.5	9.1	1.80
17/09	73.4	6.7	2.78	86.7	10.6	1.88	92.7	9.0	1.53	93.1	98.5	1.83

1^{er} prélèvement des cépages Arvine, Cornalin, Humagne rouge et Syrah

2019

	ARVINE			CORNALIN			HUMAGNE ROUGE			SYRAH		
Date	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g
17/09	86.9	10.6	1.13	89.6	10.3	1.65	81.7	7.8	1.79	86.1	9.5	1.60

Vous trouvez les résultats détaillés ainsi que l'évolution pluriannuelle sur le site internet www.vs.ch/agriculture (viticulture / informations techniques / contrôle de maturité des raisins) ou sur l'apps Info VS téléchargeable aussi bien sur smartphones que sur tablettes.

**Portes ouvertes du Service de l'agriculture
20 et 21 septembre 2019 de 9 h 30 à 17 h 00 sur le site de Châteauneuf**

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE